



Département de l'Aisne
Commune de Marle

Élaboration du Plan local d'urbanisme (P.L.U.)



1 plan de zonage 1/10000 éme

Fond : cadastre, centre des impôts, mise à jour : mairie

- Légende - Plan**
- Limite de zones
 - U1, U2, U3 Zonés Urbaines (du centre ancien U1 au faubourg dease U2 vers la périphérie U3)
 - UH Zone Urbaine existante des hameaux (déposant c'ane histoire et d'une qualité architecturale)
 - UE zone destinée aux équipements de type la déchetterie et a station d'opération
 - UL zones de loisirs et d'équipements scolaires, culturels et sportifs
 - UJ Zone de jardins existants en centre bourg construit, ayant un rôle esthétique et de cadre de vie
 - Uhet U1a Zone d'activités et zone d'activités ayant fait l'objet d'une étude entrée de ville
 - 1AU Zone d'urbanisation future à court ou moyen terme à vocation d'habitat
 - 1AUa Zone d'urbanisation future à court ou moyen terme à vocation d'habitat durable
 - 1AUc Zone d'urbanisation future à court ou moyen terme destinée à recevoir des commerces et services
 - 2AU Zone d'urbanisation future à long terme à vocation d'habitat
 - A Zone agricole
 - N Zone naturelle stricte
 - NI, Zone naturelle de forêts
 - NI zone Pk correspondant aux vues sur la justice de Marle
 - Nj Zone naturelle de jardins (présence de jardins potagers)
 - March zone March correspondant à l'accueil touristique, ou aux espaces touristiques liés à l'archéologie, ou liés à l'histoire du site.
- Classement comme espaces boisés, des bois, forêts, parcs à conserver à protéger ou à créer (art. L.130-1)
- Les infrastructures de randonnée**
- Plan départemental c'infrastructures de promenades et de randonnée de "Aisne (P.D.I.P.R.)
 - Chemins retenus pour l'inscription au P.D.I.P.R.
- Les risques technologiques**
- X Plan de prévention des risques technologiques (en annexes)
 - X Installations classées pour la protection de l'environnement disposant de périmètres de protection (se reporter aux annexes)
 - X Les risques Inondations (ponage réglementaire : se reporter au Plan de prévention des risques Inondations).
- Autres**
- Vallée
 - Aire de change publique
- D'autres risques existent : se reporter au rapport de présentation (présence de caves non localisées dans le centre ancien, perfs sur plusieurs niveaux ; présence d'anciennes carrières : talus versant parfois abruptes ; vallons et ruissellement en zone N)*

Les emplacements réservés

Numero de réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Réalisation d'une zone d'habitat à vocation de quartier Durable - Mixité sociale	Commune de Marle	2 ha 00
2	Sante et stationnement à créer	Commune de Marle	18 a 57 ca
3	Stationnement proche du centre ancien	Commune de Marle	15 a 25 ca
4	Accès à la zone à urbaniser, aménagement paysager et sécuritaire	Commune de Marle	29 a 35 ca
5	Accès à la zone à urbaniser	Commune de Marle	2 a 58 ca
6	Accès à la zone à urbaniser, élargissement de l'entrée, aménagement paysager et accès à la déchetterie	Commune de Marle	8 a 79 ca
7	Accès à la zone à urbaniser et aménagement sécuritaire	Commune de Marle	5 a
8	Agrandissement de l'accès à la zone à urbaniser, sécurité et desserte des équipements de loisir et sportif à terme	Commune de Marle	8 a 79 ca
9	Agrandissement du parc archéologique	Commune de Marle	1 ha 28 ca
10	Agrandissement du parc archéologique	Commune de Marle	11 a 60 ca
11	Accès et entrée de la zone à urbaniser à vocation commerciale et de services, aménagement paysager et sécurisé	Commune de Marle	67 a 37 ca
12	Aménagement paysager et sécuritaire de l'entrée de ville	Commune de Marle	11 a 60 ca

Commune de Marle	Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de projet du conseil Municipal en date du : Le Maire	Exposé publique : Date de début : Date de fin :
Harmonie P.A.U. Bureau d'études en Urbanisme 20 rue Lédoux 59 292 VILLERS GUISSAIN Tél. 03 27 74 93 18	Vu pour être annexé à l'arrêté du : Soumis à enquête publique le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme	Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Plan local d'urbanisme en date du : Le Maire

